

# LES INÉGALITÉS À L'ÉCOLE

La modernisation du système éducatif entre 1960 et le milieu des années 1990 a accompagné de manière positive les transformations de l'économie et de la société et a contribué à améliorer les trajectoires sociales des populations moins favorisées. Cette évolution marque aujourd'hui le pas. De nombreuses situations d'échec se révèlent pendant la scolarité obligatoire et les inégalités de réussite sont très nettement corrélées aux inégalités sociales et culturelles des familles. Les résultats des élèves aux évaluations à l'entrée en cours préparatoire sont socialement très contrastés et les écarts se creusent encore dans la suite de la scolarité.

En outre, la communication entre l'école et les parents d'élèves de milieu défavorisé est souvent très insuffisante voire difficile du fait de leur propre parcours scolaire et des appréhensions qu'ils nourrissent vis-à-vis d'une institution chargée de transmettre des savoirs qu'ils maîtrisent mal.

Des clivages territoriaux viennent aggraver ces inégalités et rendent leur traitement plus complexe. Ils affectent particulièrement les grandes agglomérations, comme la région parisienne, où les processus de ségrégation sociale et scolaire sont plus forts qu'ailleurs.

Or, l'élévation constante du niveau général des connaissances est un enjeu primordial pour les sociétés contemporaines vouées à une complexité croissante notamment dans le domaine des techniques. L'accès de tous à un bon niveau d'éducation est une condition de l'insertion économique mais aussi sociale et civique des individus.

La France affiche aujourd'hui une performance éducative décevante : si pour la moitié des élèves, le système éducatif fonctionne plutôt bien, en revanche la proportion d'élèves très faibles en fin de scolarité obligatoire y atteint 20 %, c'est-à-dire sensiblement plus que chez ses principaux partenaires. De surcroît cette situation s'est fortement dégradée depuis dix ans.

Notre système éducatif a donc cessé d'être un facteur de réduction des inégalités. Cette « panne » relativement récente a cependant des racines profondes à savoir les hésitations et les incohérences de la démocratisation conduite dans le cadre d'un collège unique auquel doivent accéder tous les élèves issus de l'école primaire.

Le Conseil économique, social et environnemental tient à souligner l'urgence de renouer avec une véritable ambition éducative et un effort constant qui garantissent une augmentation effective et régulière du niveau d'éducation et de qualification de la population.

*« La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société »*

*Loi d'orientation, 2005*



Xavier NAU

Professeur de philosophie  
Conseiller du groupe de la CFDT  
Membre de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

Contact section : [ecc@lecese.fr](mailto:ecc@lecese.fr) - tél. 01 44 43 62 57 - [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

Contact rapporteur : Xavier Nau : 06 08 17 18 82 - [xavier.nau@lecese.fr](mailto:xavier.nau@lecese.fr)

## ASSURER LA RÉUSSITE DE TOUS À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

- Renforcer l'attention aux transitions scolaires
- Conforter l'école maternelle dans sa mission
- Déterminer les objectifs des apprentissages de façon cohérente avec le socle commun
- Organiser effectivement les apprentissages en cycles

## ASSURER LA RÉUSSITE DE TOUS SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Renouer avec la dimension territoriale de l'éducation prioritaire et concentrer les moyens
- Favoriser l'accès des parents à l'école dans les secteurs d'éducation prioritaire
- Renouveler la démarche de la carte scolaire, les moyens variant avec les publics

## AMÉLIORER LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET VALORISER LEUR MÉTIER

- Professionnaliser la formation initiale des futurs enseignants
- Reconnaître les différentes fonctions du métier d'enseignant
- Faire un effort massif de formation continue des personnels

## ARTICULER PILOTAGE NATIONAL DU SERVICE PUBLIC ET AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

**17%**

c'est le pourcentage de variation de la performance des élèves français en lecture expliquée par leur milieu socio-économique. Il est de 14% en moyenne dans les pays de l'OCDE

- Faire du conseil pédagogique ou du conseil des maîtres la cheville ouvrière du projet d'établissement
- Maintenir une exigence forte d'égalité des établissements sur tout le territoire
- Doter également les établissements privés sous contrat d'un conseil pédagogique

## LES CONDITIONS POUR UNE RÉFORME RÉUSSIE

- Donner le temps nécessaire à la concertation et à l'appropriation des réformes
- Faire de l'expérimentation et de l'évaluation une obligation avant toute généralisation
- Appliquer de façon cohérente et constante les réformes qui ont été décidées

**15%** des élèves connaissent de sérieuses difficultés dès le début de leur scolarité

**20%** des jeunes français de 15 ans se situent sous le niveau 2 (sur 6) de l'enquête internationale PISA. Ils étaient 15% dans la même situation dix ans auparavant

**18%** de jeunes achèvent leur scolarité sans avoir obtenu de diplôme